



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**

---

# **GLOSSAIRE**

## **Indicateurs de résultat au 31 mars 2021**

**12/05/2021**

---

# GLOSSAIRE

Ce glossaire inclut les définitions des indicateurs alternatifs de performance (IAP) que CNP Assurances estime être utiles pour mesurer et analyser la performance du groupe CNP Assurances. Le périmètre des IAP a été modifié par rapport aux périodes précédentes, avec un changement de méthode sur le calcul des Revenus du Compte Propre et du Résultat Brut d'Exploitation (RBE). Tous les IAP sont marqués d'un astérisque (\*). Ces IAP doivent être considérés comme des compléments, et non comme des substituts, au bilan et au compte de résultat déterminés conformément aux normes IFRS.

Comme toutes les entreprises ne les définissent pas de la même manière, ces indicateurs peuvent ne pas être comparables à des indicateurs de même appellation utilisés par d'autres entreprises. Les indicateurs prudentiels établis selon la directive Solvabilité 2, et les indicateurs actuariels établis selon les *European Insurance CFO Forum Market Consistent Embedded Value© Principles* ne sont pas considérés comme des IAP.

# GLOSSAIRE

## Actif net comptable IFRS\*

- Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la valeur pour les actionnaires des capitaux propres comptables part du Groupe, sans intégrer la part des détenteurs de dettes subordonnées.

M€	31/03/2021	31/12/2020
Capitaux propres du Groupe (1)	20 640	20 680
Dettes subordonnées classées en capitaux propres (2)	1 881	1 881
<b>Actif net comptable IFRS = (1) - (2)</b>	<b>18 759</b>	<b>18 799</b>

## Annual premium equivalent (APE)

- Correspond à un dixième de la somme des primes uniques et des versements libres, auquel s'ajoute la valeur annualisée des montants de primes périodiques des contrats souscrits sur la période. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.

## Chiffre d'affaires\*

- Se calcule en additionnant les primes acquises et les chargements sur primes des contrats IAS 39. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Primes acquises (1)	7 849	6 840
Chargements sur primes des contrats IAS 39 (2)	5	12
<b>Chiffre d'affaires = (1) + (2)</b>	<b>7 854</b>	<b>6 852</b>

## Coefficient d'exploitation\*

- Se calcule en divisant les frais de gestion par le produit net d'assurance (PNA). Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité opérationnelle en termes de frais de gestion.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Frais de gestion (1)	208	220
Produit net d'assurance (PNA) (2)	697	717
<b>Coefficient d'exploitation = (1) / (2)</b>	<b>29,9%</b>	<b>30,6%</b>

## Collecte nette

- Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en soustrayant aux primes encaissées les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) hors variation de provision pour sinistres à payer (PSAP). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'impact sur les encours des primes encaissées et des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.

## Effets de marché et incorporels

- Permet de mesurer l'impact sur le résultat net part du Groupe des effets de marché (plus ou moins-values réalisées ou latentes, classées en trading, nettes de dépréciations des placements), ainsi que les amortissements des incorporels. Cet indicateur est net de participation aux bénéfices, d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

## Eléments non-récurrents

- Permet d'isoler les éléments non-récurrents impactant le résultat net part du Groupe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

# GLOSSAIRE

## Encours\*

- Se calcule en soustrayant aux passifs relatifs aux contrats la participation aux bénéfices différée. L'évolution des encours résulte à la fois de la collecte nette et de la revalorisation des droits des assurés (participation aux bénéfices et variation de valeur des unités de compte). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Les encours peuvent se calculer bruts ou nets de réassurance, et mesurent le montant des engagements techniques envers les assurés.

M€	31/03/2021	31/12/2020
Passifs relatifs aux contrats (1)	376,219	377,098
Participation aux bénéfices différée passive (2)	29,307	31,587
Participation aux bénéfices différée active (3)	0	0
Parts des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers (4)	21,078	21,083
<b>Encours bruts de réassurance = (1) - (2) + (3)</b>	<b>346,912</b>	<b>345,511</b>
<b>Encours nets de réassurance = (1) - (2) + (3) - (4)</b>	<b>325,834</b>	<b>324,428</b>

## Evolution à change constant

- Dans le comparatif à change constant, le taux de change de la période précédente est appliqué à la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs hors effet de change.

## Evolution à périmètre constant

- Dans le comparatif à périmètre constant, la contribution des activités cédées ou arrêtées est sortie du périmètre de la période précédente, et la contribution des activités nouvelles est sortie du périmètre de la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs sur un périmètre d'activité comparable.

## Frais de gestion\*

- Frais d'administration et de gestion des contrats d'assurance hors commissions versées aux distributeurs. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires.

## Part en unités de compte (UC) du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite\*

- Se calcule en divisant le chiffre d'affaires en unités de compte (UC) par le chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part du chiffre d'affaires en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Chiffre d'affaires en UC du segment épargne/retraite (1)	2 968	2 507
Chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite (2)	6 256	5 221
<b>Part en UC du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite = (1) / (2)</b>	<b>47,5%</b>	<b>48,0%</b>

## Produit net d'assurance (PNA)\*

- Se calcule en soustrayant les commissions versées aux distributeurs à la somme des chargements prélevés sur les contrats d'assurance, des résultats techniques et du solde de réassurance. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge générée par les contrats d'assurance avant frais de gestion.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Produit net d'assurance (PNA) (1)	697	717
Revenus du compte propre (2)	226	289
Frais de gestion (3)	208	220
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE) = (1) + (2) - (3)</b>	<b>715</b>	<b>786</b>

# GLOSSAIRE

## Ratio APE ou taux de marge sur affaires nouvelles

- Se calcule en divisant la valeur des affaires nouvelles (VAN) par l'*annual premium equivalent* (APE). Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité future estimée des contrats d'assurance souscrits sur la période.

M€	31/03/2021	31/12/2020
Valeur des affaires nouvelles (VAN) (1)	88	284
Annual premium equivalent (APE) (2)	669	2 332
<b>Ratio APE = (1) / (2)</b>	<b>13,2%</b>	<b>12,2%</b>

## Résultat brut d'exploitation (RBE)\*

- Se calcule en retraitant du résultat courant part du groupe (RCPG) les charges de financement, les intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes. Le RBE inclut les plus ou moins-values réalisées classées en AFS. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats. Il permet de mesurer la marge après frais de gestion.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Résultat courant part du groupe (RCPG) (1)	542	596
Charges de financement (2)	-56	-64
Intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes (3)	-117	-126
<b>RBE = (1) - (2) - (3)</b>	<b>715</b>	<b>786</b>

## Résultat brut d'exploitation (RBE)\* - Suite

- Le calcul du RBE a fait l'objet d'un changement de méthode de calcul. Il incorpore dorénavant les plus-values réalisées AFS et exclut l'amortissement des incorporels. L'objectif de ce changement est de distinguer les actes de gestions issus des plus-values réalisées sur actifs AFS des autres effets de marché, tout en isolant les amortissements des incorporels, ces derniers étant maintenant affectés au bas du compte de résultat. A méthode inchangée, le RBE au 31 mars 2021 eut été le suivant :

M€	31/03/2021	31/03/2020
Résultat courant part du groupe (RCPG) (1)	395	434
Charges de financement (2)	-56	-64
Intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes (3)	-94	-124
<b>RBE = (1) - (2) - (3)</b>	<b>545</b>	<b>621</b>

## Résultat courant part du groupe (RCPG)\*

- Se calcule en retraitant du résultat net part du Groupe (RNPG) les éléments suivants : les impôts sur les résultats, les plus-values nettes & effet *fair value*, les éléments non-récurrents. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et brut d'impôts sur les résultats. Cet indicateur a été créé afin de mesurer la marge après intérêts minoritaires et mises en équivalence nettes et après charges de financement.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Résultat net part du Groupe (RNPG) (1)	308	299
Impôts sur les résultats (2)	-147	-192
Effets de marché et incorporels (3)	-11	-71
Eléments non-récurrents (4)	-76	-34
<b>RCPG = (1) - (2) - (3) - (4)</b>	<b>542</b>	<b>596</b>

# GLOSSAIRE

## Revenus du compte propre\*

- ▶ Correspondent principalement aux revenus générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées. Il permet de mesurer la marge générée par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, avant frais de gestion.

M€	31/03/2021	31/03/2020
<b>Revenus du compte propre</b>	<b>226</b>	<b>289</b>

- ▶ Le calcul des revenus du compte propre a fait l'objet d'un changement de méthode de calcul. Il incorpore dorénavant les plus-values réalisées AFS et exclut l'amortissement des incorporels. L'objectif de ce changement est de distinguer les actes de gestion issus des plus-values réalisées sur actifs AFS des autres effets de marché, tout en isolant les amortissements des incorporels, ces derniers étant maintenant affectés au bas du compte de résultat. A méthode inchangée, les revenus du compte propre au 31 mars 2021 auraient été les suivants :

M€	31/03/2021	31/03/2020
Revenus nets générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées (1)	110	146
Amortissement des valeurs de portefeuille et des accords de distribution (2)	39	6
<b>Revenus du compte propre = (1) – (2)</b>	<b>71</b>	<b>140</b>

## Revenus totaux\*

- ▶ Se calcule en additionnant le produit net d'assurance (PNA) et les revenus du compte propre. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge avant frais de gestion.

M€	31/03/2021	31/03/2020
Produit net d'assurance (PNA) (1)	697	717
Revenus du compte propre (2)	226	289
<b>Revenus totaux = (1) + (2)</b>	<b>923</b>	<b>1 005</b>

## Solvency capital requirement (SCR)

- ▶ Niveau de fonds propres éligibles permettant à un assureur d'absorber des pertes significatives, et donnant une assurance raisonnable que les engagements envers les assurés et les bénéficiaires seront honorés lorsqu'ils seront dus. Le SCR est défini par la directive Solvabilité 2 comme la valeur à risque (« *value-at-risk* ») des fonds propres de base de l'assureur, avec un niveau de confiance de 99,5% à horizon un an. CNP Assurances a opté pour un mode de calcul de son SCR selon la formule standard sans mesures transitoires, sauf *grandfathering* des dettes subordonnées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.

## Taux de couverture du SCR

- ▶ Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du SCR par le SCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du SCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

## Valeur des affaires nouvelles (VAN)

- ▶ Evaluation de la valeur des contrats d'assurance souscrits sur la période, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« *market-consistent* »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance souscrits sur la période, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-réplicables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

